

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 22

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE LIMINAIRE

À la septième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :
« -6,1 »
le nombre :
« -5,9 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement : il fallait un PLFR pour 2024.